

Fonds de recherche
sur la nature
et les technologies

Québec 

Comité de réflexion

Programme *Établissement de nouveaux chercheurs*

Études comparatives des programmes
destinés aux nouveaux chercheurs et
sondage auprès d'un groupe de chercheurs financés

Luce Duval
Yves Marois
Guy Provost

18 octobre 2004

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Document 1 : Comparaison des règles du programme <i>Établissement de nouveaux chercheurs</i> à celles des Programmes du CRSNG, de la FCI et des Chaires du Canada	1
Document 2 : Programme de subventions d'aide au démarrage des nouveaux chercheurs des universités québécoises et canadiennes en sciences naturelles et génie	7
Document 3 : Sondage sur l'impact de la subvention <i>Établissement de nouveaux chercheurs</i> auprès des chercheurs financés entre 1993 et 1997	12
Document 4 : Statistiques et points saillants des principaux programmes destinés aux nouveaux chercheurs	17

DOCUMENT 1 :

*Comparaison des règles du programme
Établissement de nouveaux chercheurs à celles
des programmes du CRSNG, de la FCI et des
Chaires du Canada*

DOCUMENT 1 :***Comparaison des règles du programme
Établissement de nouveaux chercheurs à celles
des programmes du CRSNG, de la FCI et des
Chaires du Canada***

Principaux constats :

- Les nouveaux chercheurs des universités québécoises sont admissibles aux quatre programmes ciblés par notre étude.
- Les règles d'admissibilité sont un peu plus contraignantes dans le programme du FQRNT c'est-à-dire obtention d'un poste régulier menant à la permanence pour tous les demandeurs ; règle sur la résidence et sur l'immigration ; soumission d'un maximum de deux demandes au cours de la période d'admissibilité.
- Au CRSNG, il n'y a pas de programmes destinés exclusivement aux nouveaux chercheurs. Pour la subvention à la découverte, une distinction est toutefois faite entre les premiers demandeurs et les autres postulants.
- Les critères d'évaluation sont en général les mêmes pour les quatre programmes.
- La subvention du FQRNT est triennale. La subvention à la découverte du CRSNG et les chaires du Canada sont quinquennales.
- Une subvention d'équipement est possible dans chacun des programmes.
- La subvention FQRNT tout comme celle du Fonds de relève de la FCI est non renouvelable.
- La subvention à la découverte du CRSNG ainsi que la chaire de recherche du Canada niveau 2 sont renouvelables.

COMPARAISON DES RÈGLES DU PROGRAMME ÉTABLISSEMENT DE NOUVEAUX CHERCHEURS (NC) DU FQNT À CELLES DES PROGRAMMES DE SUBVENTIONS À LA DÉCOUVERTE INDIVIDUELLES (SD) DU CRSNG, DES CHAIRES 2 DE RECHERCHE DU CANADA (C2) ET DU FONDS DE RELÈVE DE LA FCI (FR)

	NC	SD	C2	FR
OBJECTIFS	- Assure la relève en aidant les nouveaux chercheurs à s'établir comme chercheurs autonomes et à devenir compétitifs aux plans national et international. - Favorise les liens de collaborations entre les nouveaux chercheurs et les chercheurs établis. - Incite les nouveaux chercheurs à développer des voies de recherche originale.	- Aide à promouvoir et à maintenir une base de recherche diversifiée et de haute qualité. - Favorise l'excellence en recherche. - Fournit un milieu stimulant pour la formation de chercheurs.	- Renforcer l'excellence en recherche en attirant et en retenant des chercheurs reconnus mondialement. - Améliorer la formation d'un personnel très qualifié. - Accroître la capacité des universités à générer et à appliquer de nouvelles connaissances.	- Aider les universités à recruter d'excellents chercheurs et les inciter à demeurer au Canada. - Créer un environnement de formation en recherche innovateur.
ADMISSIBILITÉ	- Détenteur d'un poste sous octroi ou un poste régulier menant à la permanence d'emploi dans une université québécoise depuis janvier 1999 ou au plus tard le 1^{er} septembre 2005. - Détenteur d'un diplôme de doctorat après le 1^{er} janvier 1999; pour le candidat issu du milieu industriel ou d'un laboratoire de recherche non universitaire, le 1^{er} janvier 1996. - Avoir soutenu avec succès sa thèse à la date limite du dépôt des demandes. - Prolongation de la période d'admissibilité relativement à la date d'obtention du doctorat pour un maximum de 12 mois par congé de maternité. - Être citoyen canadien ou résident permanent du Canada. - Être résident du Québec au sens de la loi et du règlement sur l'assurance maladie du Québec.	- Détenteur d'un poste permanent, menant à la permanence ou d'un poste de durée limitée d'au moins trois ans dans une université canadienne. - Candidats doivent occuper leur poste et satisfaire à toutes les exigences de leur diplôme au plus tard le 1^{er} septembre de l'année de l'octroi.	- Détenteur d'un poste d'adjoint ou agrégé ou récemment titulaire d'un doctorat. - Chercheurs étrangers non résident permanent. - Poste à temps plein.	- Candidats acceptant leur premier poste à temps plein au sein d'une université canadienne. - Candidats en recrutement, recrutés mais pas encore en fonction ou en poste au plus 18 mois avant la date de dépôt de la demande.

NON ADMISSIBLE	- Candidat oeuvrant dans les thématiques ne relevant pas de la mission et des domaines de recherche du FQRNT. - Chercheur qui présente une demande ou est financé dans le programme NC du FQRSC ou chercheur boursier du FRSQ.	- Candidat qui n'œuvre pas dans les sciences naturelles et génie. - Occuper un poste à temps plein dans une autre université à l'extérieur du Canada.	- Candidat dont le diplôme le plus avancé est de plus de 10 ans au moment de la mise en candidature.	- Candidat détenant une Chaire de recherche du Canada.
NBRE DE DEMANDES AU PROGRAMME	Un candidat peut soumettre un maximum de deux demandes au cours de sa période d'admissibilité.	- Une seule demande à la fois, que ce soit individuellement ou en groupe, mais non les deux. - Un candidat ne peut être titulaire de plus d'une subvention à la découverte à la fois. - Le détenteur d'une subvention peut participer à une autre demande avec d'autres chercheurs mais verra la première annulée si la seconde est financée.		Autant de demandes possibles dans la période d'admissibilité.
PRÉSENTATION	Formulaire NC. - Formulaire CV commun canadien. Pièces requises : • Lettre de l'université confirmant le poste en date du 1^{er} septembre 2005. • Copie du diplôme de doctorat certifiée par l'université qui a décerné le diplôme. • Attestations des publications acceptées ou en cours d'impression par les éditeurs. • Copie certifiée de confirmation de résidence permanente. • Attestation médicale pour congé de maternité, s'il y a lieu. • Copie du certificat d'éthique pour la recherche, s'il y a lieu.	- Avis d'intention pour le 15 août. - Formulaire « Demande de subvention » et formulaire de renseignements personnels. Pièces requises : • Échantillons de contributions scientifiques. • Liste des échantillons de contributions.	- Mise en candidature par les universités. - Formulaire de mise en candidature. - Formulaire CV du candidat. - Demande infrastructure FCI.	- Mise en candidature par les universités. - Formulaire CV.

CRITÈRES D'ÉVALUATION	- Qualité du chercheur. • Compétences du chercheur par rapport aux activités de recherche proposées. • Réalisations scientifiques du chercheur et subventions obtenues par voie de concours basés sur le jugement par les pairs. • Innovations réalisées dans le milieu industriel ou dans un laboratoire de recherche non universitaire. - Qualité du projet de recherche . • Contribution à l'avancement des connaissances ou à la résolution de problèmes sociaux, économiques ou industriels. • Qualité de l'approche théorique et précision des objectifs. • Précision, pertinence de la méthodologie et réalisme du calendrier. • Originalité du projet et contribution par rapport aux travaux du candidat réalisés au cours de sa formation ou de son expérience de recherche. - Complémentarité et intégration dans le milieu de recherche. • Contexte favorable d'accueil à l'université. • Présence d'autres chercheurs dans des domaines complémentaires. • Disponibilité d'infrastructures de recherche. • Possibilité de collaborations nationales et internationales. - Justifications du budget. • Pertinence et justification du budget. • Description et justification d'autres sources de financement.	- Excellence du chercheur sur le plan des sciences ou du génie. • Connaissances, expertise et expérience. • Qualité des contributions passées ou potentielles au domaine de recherche proposé. • Importance des contributions pour d'autres chercheurs ou utilisateurs finaux. - Mérite de la proposition . • Originalité et innovation. • Importance des travaux et les contributions prévues à la recherche. • Clarté et portée des objectifs. • Clarté et pertinence de la méthodologie. • Faisabilité. • Questions pertinentes comme le besoin d'une expertise variée au sein d'une discipline ou entre les disciplines. - Contribution à la formation de Ph. D. • Qualité et importance des contributions passées ou potentielles à la formation de Ph. D. • Pertinence de la proposition au regard de la formation Ph. D. • Formation enrichie découlant d'un milieu de collaboration ou interdisciplinaire. - Besoin de fonds. • Pertinence et justification du budget. • Disponibilité d'autres sources d'appui financier et liens avec la proposition actuelle. • Besoins spéciaux liés à la nature des activités de collaborations ou aux coûts liés à l'infrastructure.	- Qualité du candidat et de son programme de recherche proposé. • Excellents nouveaux chercheurs qui ont fait preuve de créativité. • Reconnaissance internationale de chef de file dans leur domaine au cours des cinq à dix prochaines années. • Programme de recherche original et novateur de la plus haute qualité. • Capacité à attirer d'excellents stagiaires étudiants et futurs chercheurs. - Intégration avec le plan de recherche stratégique de l'université. • Démonstration de l'importance du titulaire de chaire par rapport au développement stratégique de recherche. • Milieu institutionnel. • Engagement de l'établissement. • Concordance avec le plan de recherche stratégique.	- Qualité de la recherche et besoin de l'infrastructure. • Qualité, innovation et potentiel de la recherche. • Dossier du chercheur et potentiel d'occasion de recherche innovante. • Démonstration que l'infrastructure est efficace pour les activités de recherche. • Gestion, exploitation et entretien efficace de l'infrastructure à long terme. - Contribution à l'amélioration de la capacité d'innovation. • Rehaussement de la capacité institutionnelle d'innovation dans des domaines stratégiques prioritaires. • Amélioration de la capacité régionale ou nationale d'innovation et de la compétitivité sur le plan international. • Recrutement et rétention des meilleurs chercheurs. • Création d'un milieu stimulant pour la formation de Ph. D. • Resserrement des liens entre les disciplines et renforcement des collaborations entre les chercheurs. - Retombées potentielles de la recherche pour le Québec et le Canada. • Contribution à la création d'emploi et à la croissance économique. • Appui à l'amélioration de la qualité de vie, de la santé et de l'environnement.
-------------------------------------	---	--	--	---

PROCÉDURES D'ÉVALUATION	- Évaluation par des comités multidisciplinaires (CEM). - Avis d'experts externes sur chaque dossier. - Subvention triennale de 20 000 \$ par année. - Subvention en équipement entre 15 000 \$ et 50 000 \$.	- Évaluation par comité de sélection des subventions (CSS). - Peut avoir recours à des examinateurs externes. - Recours à des consultations auprès de CSS d'autres disciplines dans les cas de travaux interdisciplinaires. - Subvention accordée pour une période de un à cinq ans. - Aucune limite quant au montant de la subvention en fonctionnement. - Équipement dont le coût est supérieur à 7 000 \$ doit faire l'objet d'une demande de subvention « Outils et instruments de recherche » distincte.	- Évaluation par un collège d'examineurs qui recommande le financement lorsque les trois membres lecteurs sont favorables. - Évaluation par un comité interdisciplinaire d'évaluation dans les cas où l'évaluation d'un des membres du collège diffère ou lorsqu'une candidature de chaire 2 doit être justifiée. - Subvention de 100 000 \$ pour une durée de cinq ans. - Subvention FCI.	- Évaluation par des comités d'experts au Québec. - Recommandation des candidats par le Québec. - Décision finale par la FCI. - Subvention d'infrastructure à montant variable.
DURÉE LA SUBVENTION	- Subvention non renouvelable.	- Subvention renouvelable dans la dernière année de leur subvention actuelle.	- Subvention renouvelable une seule fois.	- Subvention non renouvelable.

DOCUMENT 2 :

*Programme de subventions d'aide au démarrage
des nouveaux chercheurs des universités
québécoises et canadiennes en sciences
naturelles et génie*

DOCUMENT 2 :**Programme de subventions d'aide au démarrage
des nouveaux chercheurs des universités
québécoises et canadiennes en sciences
naturelles et génie****Principaux constats :**

- Toutes les universités à l'exception de l'Université Laval, ont répondu à notre sondage éclair sur la question.
- Les grandes universités québécoises offrent à leurs nouveaux chercheurs des subventions d'aide au démarrage qui varient entre 15 000 \$ et 40 000 \$.
- Pour les petites universités, les montants dévolus aux nouveaux chercheurs varient entre 3 000 \$ et 12 500 \$.
- L'Université Bishop's ne peut offrir de subventions en démarrage à ses nouveaux chercheurs.
- En général, les subventions à montant fixe sont attribuées suite à une approbation du bureau de la recherche ou de la faculté. Les subventions à montant variable sont obtenues soit à la suite d'un concours ou suite à une négociation avec les instances universitaires.
- À la question «En général, les nouveaux chercheurs de votre institution reçoivent-ils une subvention de démarrage », les universités participantes ont répondu oui au sondage.
- Les universités canadiennes offrent également des subventions de démarrage à leurs nouveaux chercheurs.
- Quelques universités comme l'Université d'Alberta, l'Université de Victoria et dans une certaine mesure, l'Université d'Ottawa peuvent offrir des subventions de démarrage avoisinant les 100 000 \$ toutes par voie de négociation.

**Portrait des programmes de subventions des universités québécoises
pour l'aide au démarrage des activités de recherche
des nouveaux chercheurs en sciences naturelles et génie**

Universités	Provenance des subventions	Type de subvention	Montant	Procédure d'attribution
U. Laval	N/A	N/A	N/A	N/A
U. McGill	Faculté	Subvention variable	Moyenne 36 000 \$ (2001-2002)	Négociation
U. de Montréal	Faculté	Subvention variable	Entre 10 000 \$ et 300 000 \$ Moyenne 40 000 \$	Négociation
É. Polytechnique	Conjoint VRR 50 % Département 50 %	Subvention fixe	20 000 \$	Approbation Directeur département
	Fondation Polytechnique	Subvention fixe (n=4)	15 000 \$	Concours
U. de Sherbrooke	Bureau de la recherche	Subvention fixe	VRR : 10 000 \$	VRR : Approbation
	Faculté	Subvention variable	Faculté : 5 000 \$ minimum	Faculté : négociation
U. Concordia	Faculté	Subvention fixe	15 000 \$	Approbation de la faculté
U. du Québec à Montréal	Bureau de la recherche	Subvention variable	15 000 \$	Concours
INRS	Département	Subvention fixe	20 000 \$	Approbation du département
ETS	Bureau de la recherche	Subvention fixe	12 500 \$	Approbation bureau de la recherche
HEC	Bureau de la recherche	Subvention fixe	10 000 \$ / an pour 2 ans	Approbation bureau de la recherche
UQTR	Doyen des études de cycles supérieurs et de la recherche	Subvention variable	6 120 \$ (2004 - 2005)	Concours

Universités	Provenance des subventions	Type de subvention	Montant	Procédure d'attribution
UQAC	Bureau de la recherche	Subvention fixe	3 000 \$	Approbation bureau de la recherche
UQAR	Bureau de la recherche	Subvention variable	7 000 \$	Concours ou négociation
UQAT	Bureau de la recherche	Subvention variable	3 000 \$	Concours

Note : * L'Université Bishops est la seule université sans programme d'aide à ses nouveaux chercheurs.

** À la question : "En général, les nouveaux chercheurs sont-ils tous subventionnés ?" les universités participantes ont répondu oui au sondage.

**Portrait des programmes de subventions des universités canadiennes
pour l'aide au démarrage des activités de recherche
des nouveaux chercheurs en sciences naturelles et génie**

Universités	Provenance des subventions	Type de subvention	Montant	Procédure d'attribution
U. Moncton	Bureau de la recherche	Subvention fixe	4 000 \$ (2003-2004)	Concours
U. d'Ottawa	Faculté des sciences	Subvention variable	Entre 20 000 \$ et 100 000 \$	Négociation
	Faculté de génie	Subvention fixe Subvention additionnelle	15 000 \$ 10 000 \$	Approbation Doyen Concours
U. Toronto	Université	Subvention fixe	10 000 \$	Université
	Conjoint Faculté / Département 50/50	Subvention fixe	30 000 \$	Compétition
U. d'Alberta	Faculté	Subvention variable	100 000 \$	Négociation
		Subvention additionnelle	Entre 30 000 \$ et 50 000 \$	Concours
U. Victoria	Faculté	Subvention variable	Entre 80 000 \$ et 100 000 \$	Négociation

DOCUMENT 3 : *Sondage sur l'impact de la subvention
Établissement de nouveaux chercheurs auprès
des chercheurs financés entre 1993 et 1997*

DOCUMENT 3 : **Sondage sur l'impact de la subvention**
Établissement de nouveaux chercheurs auprès
des chercheurs financés entre 1993 et 1997

Principaux constats :

- Des 205 nouveaux chercheurs consultés, 83 ont répondu au sondage pour un taux de réponse de 40 %.
- Plus de 93 % des répondants (77/83) estiment que l'impact de la subvention sur leur carrière en recherche a été soit très important ou important.
- De l'avis des répondants, la subvention a eu un impact sur plusieurs plans dont le support aux étudiants (65 % des répondants), l'effet levier pour l'obtention d'autres subventions et contrats (45 % des répondants) et l'accélération de la recherche (37 % des répondants).
- Le tiers des répondants considèrent également que la subvention du FCAR couplée à celle du CRSNG a eu un impact majeur sur le démarrage de leur carrière.
- Les répondants ont également souligné les points suivants : reconnaissance, crédibilité, prestige, promotion, confiance et persistance et autonomie.

ANALYSE D'UN SONDAGE EFFECTUÉ EN SEPTEMBRE 2004 AUPRÈS DES NOUVEAUX CHERCHEURS FINANCÉS DE 1992-1993 À 1996-1997

Sur les **205 candidats consultés**, 83 ont répondu, soit **40%** d'entre eux.

Voici les deux questions posées et les résultats:

- 1) *Je considère que l'impact de la subvention, que j'ai reçue dans le cadre du programme « Établissement de nouveaux chercheurs » du FCAR, sur le démarrage et l'avancement de ma carrière de chercheurs a été :*

	Nbre	%
a) <i>très important</i>	52	63
b) <i>important</i>	25	30
c) <i>peu important</i>	1	1
d) <i>pas important</i>	2	2
<i>sans réponse</i>	3	4

- 2) *En quelques mots, préciser votre réponse (impact en termes d'obtention d'octrois de recherche, de contrats, de nombre et de qualité de vos publications, de promotion, de reconnaissance scientifique, d'étudiants encadrée, etc.)*

	Nbre	%
<i>Formation (support aux étudiants)</i>	54	65
<i>Effet levier - Obtention subv. & contrats</i>	37	45
<i>Démarrage projet; Accélération de la recherche</i>	31	37
<i>Complémentarité avec le CRSNG</i>	27	33
<i>Publications</i>	26	31
<i>Reconnaissance, crédibilité, prestige</i>	23	28
<i>Promotion</i>	16	19
<i>Subvention équipement</i>	15	18
<i>Incitatif, confiance et persistance</i>	7	8
<i>Autonomie</i>	2	2

Commentaires des répondants

- 4 publications - Biotech créée
- Subvention NC a mené à la création de Avance Pharma (38 employés ; 23 millions capitaux de risque)
- Montant FCAR faible mais grand impact ; flexibilité des fonds
- "Subvention qui a produit mes meilleurs résultats en recherche"
- Un atout par rapport à nos collègues du Canada
- Impact important à plusieurs niveaux également
- Continuité du personnel dans le labo. Dois une bonne part de succès au FCAR
- Fonds pour de la recherche "libre". *Insertion au sein d'une équipe et un centre
- Impact malgré le faible montant ; propose de déplacer l'équilibre du programme Équipe vers NC
- Retombée sociétale de la recherche
- En 2004, c'est un portrait différent : le programme doit être actualisé
- Peu d'impact sur les publications
- Ne sais pas si NC a encore un impact considérant FCI, les chaires...
- Premières années d'un NC difficile donc grand impact
- Accélération de la recherche ; point majeur
- Montant trop faible et trop difficile à obtenir en 1997. NC doit être maintenu mais donné systématiquement à tous les NC
- Essentielle au développement de mes activités de recherche
- Important de l'obtenir pour U. McGill
- NC est un programme à succès ; très utile en début de carrière
- * 3 publications. Programme important pour la progression des NC
- * 6 publications. Grande liberté académique. De nos jours, tout est axé sur application, partenariat, etc.
- Première subvention ; grand impact sur la carrière
- Postdoct financé ; a beaucoup produit
- "Bon coup de pouce en début de carrière"
- Effet structurant sur mes activités ; dégagement de cours
- Impacts sur les contrats obtenus par la suite ; retombées économiques. Programme NC doit rester car très prestigieux (+ que CRSNG)
- NC est "flocon de neige qui génère l'avalanche"
- Obtention d'un 2e CRSNG plus important grâce à NC
- Emploi d'un post-doct qui a eu un gros impact
- Montant faible ; les NC ont besoin des 2 subv. CRSNG + FCAR pour faire de la recherche

- McGill a utilisé NC pour payer le salaire du demandeur - Problème d'immigration a mené à son départ pour USA
- Programme Équipe NC a été plus important pour moi + d'impact car j'ai obtenu par la suite VRQ + CIHR
- Obtention d'un 2e CRSNG + important et + longtemps
- Montant faible mais important
- Critique sévère du FQRNT par rapport au vieux FCAR
- Permanence obtenue grâce à NC. NC doit demeurer
- Liberté d'utilisation des fonds ; et libération d'une charge d'enseignement par rapport à la France, les québécois sont en avance
- * 4 Publications. Impact important pour le démarrage de la carrière
- Effet levier très important
- Les NC ont des montants peu élevés au CRSNG par rapport aux chercheurs chevronnés
- NC ont besoin de + d'argent pour compétitionner avec les chercheurs établis (étudiants) NC devrait être renouvelable
- Subvention NC importante pour l'impact après soit, l'obtention d'autres subventions
- Subvention trop faible en argent par rapport aux chercheurs établis
- "Essentielle au démarrage de ma carrière". Difficile de compétitionner avec les chercheurs établis
- À l'époque, NC marque de qualité. Subvention Équipement valorisante et très efficace
- Combinaison CRSNG / FCAR = travaux d'envergure que je n'aurais pas pu réaliser autrement. Impact de NC encore actuel
- Démarrage rapide avec le CRSNG
- Montant faible mais impact sur promotion et obtentions d'autres subv.
- NC devrait être renouvelable ; l'impact à long terme serait meilleur
- Montant trop petit pour un impact. Subvention équipement très importante
- NC important ; liens et contacts avec les réseaux et subventions en équipe
- Liberté scientifique (fondamental) = un des avantages ; liberté financière
- Très utile pour les conférences et rencontres
- NC plus autonome dans l'équipe. NC doit continuer
- NC important sur l'obtention du poste à Concordia
- Combinaison CRSNG + FCAR essentielle au démarrage ; FCAR seul impossible d'accélérer la recherche
- Subvention NC a permis de rebâtir le musée Lyman à McGill (collections d'insectes) un des + importants au Canada
- Impact important en 1993. Avec FCI etc... impact est moins grand

DOCUMENT 4 : **Statistiques et points saillants des principaux programmes destinés aux nouveaux chercheurs**

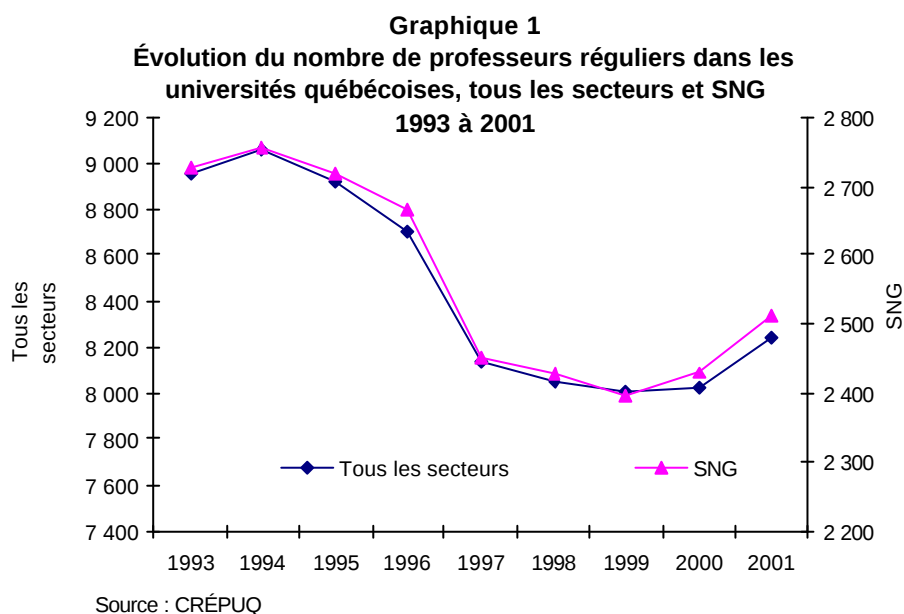
DOCUMENT 4 : **Statistiques et points saillants des principaux programmes destinés aux nouveaux chercheurs**

1- Évolution de l'effectif enseignant dans les universités du Québec

Principaux constats :

Augmentation récente du corps professoral du Québec. Au Québec, après avoir connu une baisse entre 1993 et 1999, le nombre de professeurs réguliers dans les universités a augmenté de 3 % entre 1999 et 2001.

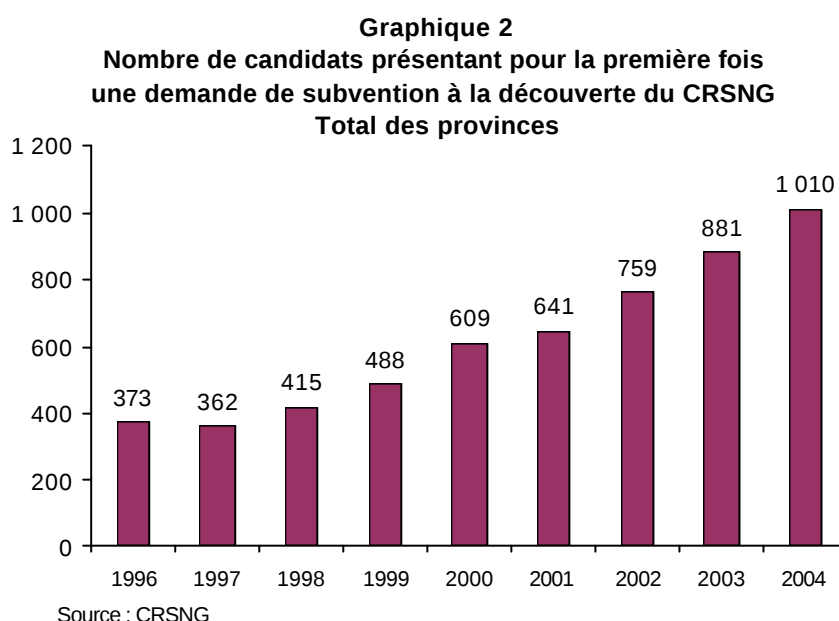
Dans le secteur des SNG, cette reprise de l'embauche est même un peu plus vigoureuse (5 %) et le nombre de professeurs-chercheurs atteint 2 510 en 2001 (**Graphique 1**).



2- Les nouveaux chercheurs des programmes du CRNSG

Principaux constats :

Augmentation des premiers demandeurs au CRSNG. Le nombre de nouveaux candidats de l'ensemble des universités canadiennes demandant une subvention à la découverte a atteint un sommet en 2004. Ce sont 1 010 chercheurs qui ont présenté une première demande, soit une augmentation de 14 % comparativement à 2003 et de 58 % depuis 2001 (**Graphique 2**).



- **Les taux de succès aux différents programmes de subventions à la découverte sont très élevés au CRNSG, soit 80 %** pour toutes les catégories de demandeurs de 2003 (**Tableau 1**).
- **Cette proportion est légèrement plus faible (76 %) pour les nouveaux candidats** de tous les établissements canadiens. À noter que les demandeurs du Québec obtiennent des taux de succès près de la moyenne nationale (**Tableau 2**).

Tableau 1 : Résultats des concours de subventions relatives à la découverte¹ de 2003 par universités québécoises, ensemble des universités ontariennes et total des provinces

	Nombre de demandes	Nbre de subventions	Taux de réussite (%)	Montant accordé (millions \$)	Subvention moyenne (\$ 000's)
Universités du Québec					
McGill	140	122	87,1	4,55	37,3
Laval	107	91	85,0	2,75	30,2
Montréal	90	67	74,4	2,50	37,4
Concordia	75	60	80,0	1,31	21,9
École Polytechnique	46	39	84,8	1,20	30,7
Sherbrooke	44	32	72,7	0,99	31,0
U du Q à Montréal	39	33	84,6	0,87	26,4
U du Q : INRS-IAF	28	21	75,0	0,70	33,4
U du Q à Trois-Rivières	25	19	76,0	0,48	25,2
U du Q : ÉTS	19	16	84,2	0,29	18,2
U du Q à Chicoutimi	12	8	66,7	0,20	25,3
U du Q à Rimouski	9	7	77,8	0,15	21,5
U du Q en Outaouais	7	6	85,7	0,14	23,8
U du Q en Abitibi-Témiscamingue	5	3	60,0	0,05	17,7
École des Hautes Études Commerciales	5	5	100,0	0,09	17,6
Total Québec	651	529	81,3	16,27	30,8
Total Ontario	1 188	956	80,5	31,03	32,5
Total des provinces	3 001	2 401	80,0	76,6	31,9

1. Inclut les subventions relatives à la découverte (individuelles, d'équipe, de projet et groupe de réseaux multidisciplinaires), le supplément EWR Steacie, et les subventions de recherche en physique subatomique relatives à la découverte (individuelles, d'équipe et de projet).

Source : CRSNG

- **Accroissement de la demande des nouveaux candidats et baisse des taux de réussite au CRSNG.** En 2004, l'augmentation de la demande de 10 % s'accompagne d'une augmentation des subventions accordées aux nouveaux demandeurs de 1,4 %. Par conséquent, le taux de réussite baisse de 76 % à 69 % de 2003 à 2004 (**Tableau 2**).
- **Les chercheurs du Québec contribuent en grande partie à l'augmentation de la demande au CRSNG.** C'est au Québec où l'augmentation de la demande a été la plus forte chez les nouveaux candidats (27 %). Les chercheurs en provenance d'un établissement du Québec totalisent 48 nouvelles demandes sur un total de 89 au Canada (**Graphique 3**).

Tableau 2 : Nouveaux candidats dans les programmes de subventions à la découverte du CRSNG selon la province, 2003 et 2004

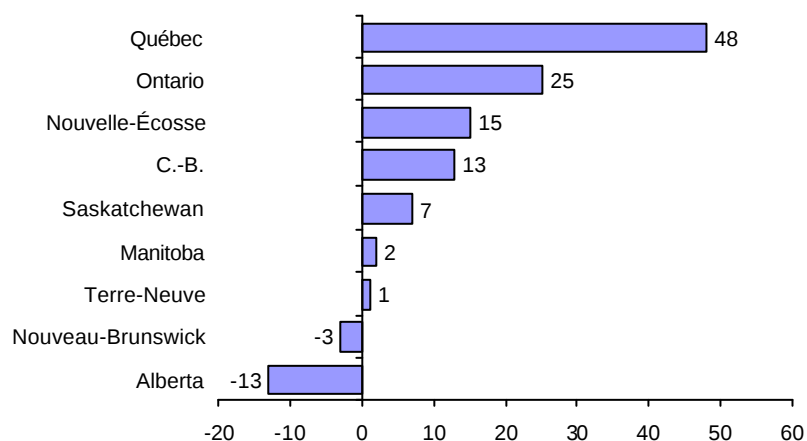
Province	2003			2004			Variation 2003-2004		
	Nbre de demandes	Nbre de subventions	Taux de réussite	Nbre de demandes	Nbre de subventions	Taux de réussite	Nbre de demandes	Nbre de subventions	Taux de réussite
C.-B.	106	86	81,1%	119	90	75,6%	12,3%	4,7%	-6,8%
Alberta	89	68	76,4%	76	52	68,4%	-14,6%	-23,5%	-10,4%
Saskatchewan	46	30	65,2%	53	37	69,8%	15,2%	23,3%	7,0%
Manitoba	26	22	84,6%	28	17	60,7%	7,7%	-22,7%	-28,2%
Ontario	359	268	74,7%	384	257	66,9%	7,0%	-4,1%	-10,3%
Québec	173	130	75,1%	221	150	67,9%	27,7%	15,4%	-9,7%
Nouveau-Brunswick	27	18	66,7%	24	12	50,0%	-11,1%	-33,3%	-25,0%
Î.-P.-É.	6	5	83,3%	**	**	**	**	**	**
Nouvelle-Écosse	33	18	54,5%	48	40	83,3%	45,5%	122,2%	52,8%
Terre-Neuve	16	11	68,8%	17	10	58,8%	6,3%	-9,1%	-14,4%
Total	881	656	74,5%	970	665	68,6%	10,1%	1,4%	-7,9%

¹ Subventions relatives à la découverte (individuelles, d'équipe)

** Moins que 5 candidats

Source : CRSNG, compilation spéciale

Graphique 3
Écart entre le nombre de nouveaux candidats dans les programmes de subventions à la découverte du CRSNG selon la province 2003 et 2004

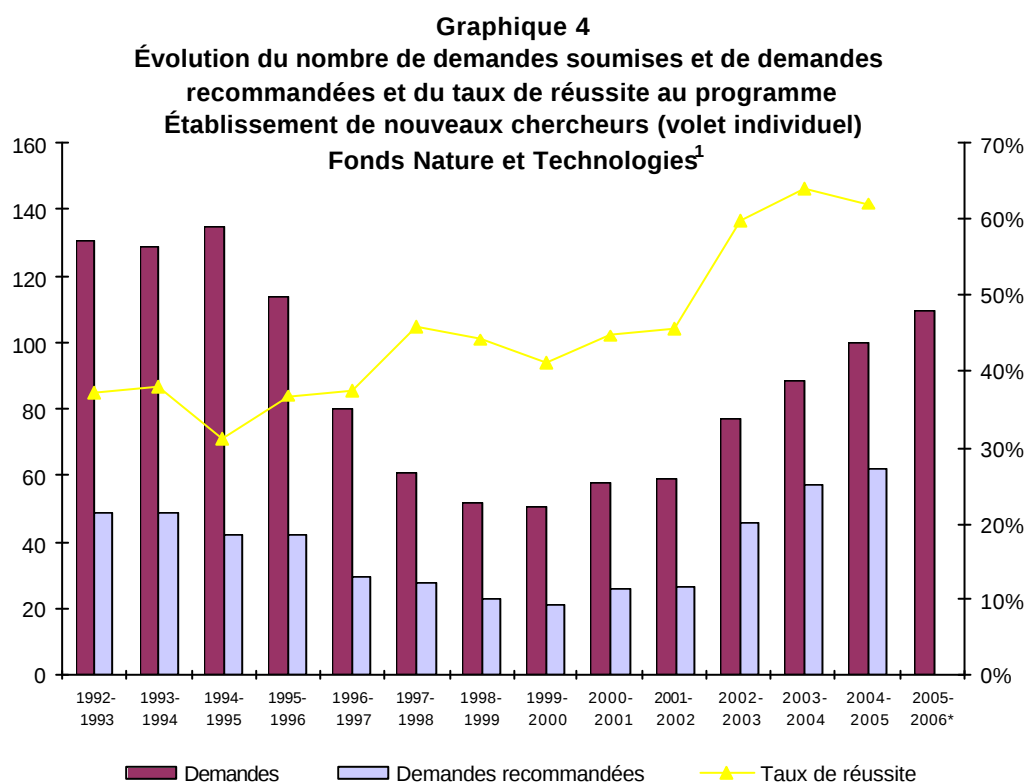


3- Évolution du programme Établissement de nouveaux chercheurs (volet individuel)

Principaux constats :

Augmentation de la demande et du financement accordé dans le programme Établissement de nouveaux chercheurs. De 1994-1995 à 1999-2000, le nombre de candidats présentant une demande de financement dans le programme de nouveaux chercheurs a baissé pour ensuite s'accroître de 116 % de 1999-2000 à 2005-2006. Ce sont 110 nouveaux chercheurs qui ont soumis leur candidature au concours de 2005-2006 (**Graphique 4**).

Une augmentation des taux de succès accompagne cette hausse de la demande. En 2004-2005, 62 % des candidats ont obtenu une subvention comparativement à 41 % en 1999-2000.



1 Secteur SNG Fonds FCAR de 1989-1990 à 2000-2001

* Données provisoires

4- Nouveaux chercheurs financés par le CRSNG et le Fonds Nature et Technologies

Principaux constats :

Le budget accordé par le CRSNG aux nouveaux candidats du Québec est quatre fois plus important que celui consacré au programme des nouveaux chercheurs du Fonds Nature et Technologies. Au Québec, on compte 150 nouveaux candidats financés par les programmes à la découverte du CRSNG pour le concours de 2003-2004. En moyenne, ces chercheurs ont obtenu une subvention de 23 779 \$ pour un total 3,6 millions de dollars (Tableau 3 et graphique 5).

Le programme *Établissement de nouveaux chercheurs* (volet individuel) a permis à 57 candidats d'obtenir une subvention moyenne de 14 997 \$, ce qui représente une enveloppe globale de fonctionnement de 854 840 \$ pour la cohorte en compétition de 2003-2004.

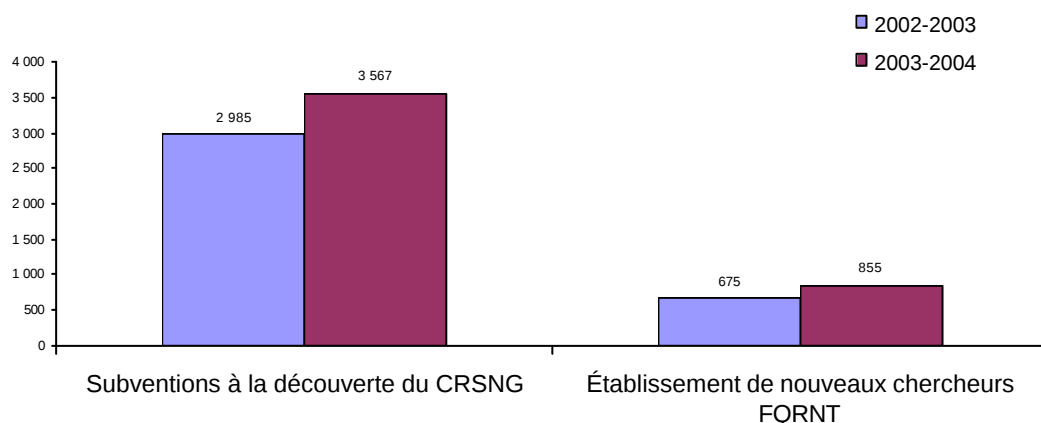
Tableau 3 : Répartition des nouveaux candidats du Québec dans les programmes de subventions à la découverte¹ du CRSNG et du programme Établissement de nouveaux chercheurs² du Fonds Nature et Technologies

Concours	Nouveaux candidats du Québec dans les programmes de subventions à la découverte du CRSNG			Demandes recommandées au programme Établissement de nouveaux chercheurs		
	Nbre de subventions	Montant accordé	Subvention moyenne	Nbre de subventions	Montant accordé	Subvention moyenne
	(n)	(\$)	(\$)	(n)	(\$)	(\$)
2002-2003	130	2 984 560	22 958	46	674 983	14 674
2003-2004	150	3 566 835	23 779	57	854 840	14 997

¹ Subventions relatives à la découverte (individuelles, d'équipe)

² Subvention de fonctionnement (volet individuel)

Graphique 5
Montants accordés aux nouveaux candidats du Québec du CRSNG et aux nouveaux chercheurs du FQRNT
(milliers de dollars)



5- Performance des nouveaux chercheurs aux concours fédéraux

Principaux constats :

Indicateurs préliminaires de la bonne performance des nouveaux chercheurs financés par le FQRNT aux concours fédéraux. Les chercheurs financés par le programme *Établissement de nouveaux chercheurs* (volet individuel) sont trois fois plus nombreux à recevoir un financement de la FCI que les chercheurs refusés. Ils ont également six fois plus de chance d'obtenir une chaire de recherche du Canada (niveaux 1 et 2) (**Graphique 6**).

Graphique 6
Financement à la FCI et Chaires de recherche du Canada
des candidats au programme Établissement
de nouveaux chercheurs
1989-1990 à 2002-2003

